

LA PÉNÉTRATION DE L'ÉTAT NATIONAL  
 AU NIVEAU LOCAL EN AFRIQUE  
 Anvers, 20-21 décembre 1984

L'objectif du colloque organisé par l'Université d'Anvers, l'Afrika Studie Centrum de Leyde et le Centre d'étude et de documentation africaines de Bruxelles, et qui réunit quelque 35 chercheurs, était de confronter des études de cas et d'en dégager, si possible, des théories à partir des différentes disciplines représentées : science politique, droit, anthropologie, économie, histoire. Les organisateurs retinrent donc comme thèmes de discussion la théorie de l'État, les formes traditionnelles d'organisation politique, le rôle de l'État colonial et postcolonial dans le processus d'articulation des modes de production, les différents modes de pénétration de l'État dans les sociétés civiles par le biais notamment des services de santé, de l'enseignement ou de la vulgarisation agricole, etc.

Après une introduction générale de W. Van Binsbergen, la première session étudia quelques aspects de la théorie de l'État en Afrique avec un exposé général de M. Doornbos sur l'Afrique de l'Est et une analyse des rapports entre l'État et la société civile au Zaïre par J.-C. Willame. La deuxième session traita des formes traditionnelles d'organisation politique et culturelle. Au carrefour de l'anthropologie juridique et du droit constitutionnel, E. Van Rouveroy se pencha sur les rapports entre l'État et l'autorité des chefs ; Van Binsbergen parla du rôle d'une cour de chef Nkoya (Zambie) et P. Skalnik étudia la situation d'une chefferie Nanumba prise entre l'État ghanéen et des groupes ennemis Konkomba. P. Geschiere souligna enfin le rôle de la sorcellerie comme mode populaire d'action politique dans les villages Maka du Cameroun.

Canaux et processus de mobilisation au niveau local furent les thèmes de la troisième session. P. Konings montra quel est le rôle théorique et réel des « comités populaires de défense » dans le Ghana actuel. H. Schoenmakers expliqua comment, en période coloniale, des processus de transformation économique virent le jour en Guinée-Bissau sans l'appui de l'État colonial. L'accaparement de l'État tchadien par les Toubbou, après une longue période de résistance à sa pénétration, fut présenté par R. Buijtenhuijs.

La quatrième session fut consacrée au rôle de l'État colonial et postcolonial dans le processus d'articulation des modes de production ; les études de cas portèrent sur la riziculture au Mali, la culture irriguée dans

la vallée du Sénégal, les conseils de village en Tanzanie, la prolétarianisation culturelle au Mali et au Cameroun, etc.

G. Hesselting et Sykens Smit présentèrent à la session suivante deux cas sénégalais de pénétration de l'État, l'un réussi, basé sur un certain consensus, l'autre révélant différents modes de résistance. Enfin, la session sur les services publics comme vecteurs de pénétration de l'État fut illustrée par le rapport de S. Van der Geest sur l'appareil médical au Cameroun, la fourniture de soins de santé constituant un intermédiaire de pénétration « douce ».

Les débats, intéressants mais impossibles à résumer ici, se limitèrent aux cas présentés et à quelques ébauches d'approche comparative ; la grande diversité des problèmes abordés ne permit pas la formulation de théories cohérentes ; la pluralité des cadres de référence et des méthodes d'approche ne facilitait pas une telle démarche, même si chacun appréciait le caractère interdisciplinaire de la rencontre.

Les rapports, révisés et présentés en français ou en anglais, seront publiés avec une introduction générale dans les *Cahiers du CEDAF* au début de 1986.

*Filip Reyntjens*

## L'ACCÈS AU TERRAIN EN PAYS ÉTRANGER ET OUTRE-MER CNRS Paris, 7-8 février 1985

Le but principal de cette table ronde co-financée par le CNRS, le ministère des Relations extérieures et le Secrétariat d'État aux DOM-TOM était de réunir des chercheurs témoignant de leur expérience de terrain et de leurs difficultés administratives, politiques ou déontologiques (tant avec leur organisme de tutelle avant leur départ que dans le pays d'accueil) et les représentants des ministères et institutions de recherche concernés.

La recherche française en sciences sociales souffre d'une mauvaise coordination et d'une transparence insuffisante entre les divers partenaires. Les moyens en hommes et en argent sont souvent gaspillés et mal répartis. Ainsi, un dangereux appauvrissement frappe la recherche anthropologique française à l'étranger, faute d'une gestion cohérente et de